



Fiche signalétique

Date d'émission : 27-déc.-2011

Date de révision : 13-févr.-2018

Version 1

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit Buckeye Gone H₂O₂

Autres moyens d'identification

Numéro de la feuille de données de sécurité BE-5376-CA-FR

Code du produit 5376
Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Nettoyeur de taches de tapis, à base d'eau

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Initial Supplier Identifier

United States Supplier Address

Buckeye International, Inc.
2700 Wagner Place
Maryland Heights, MO 63043 USA
1-314-291-1900

24 heures Numéros de téléphone d'urgence

TRANSPORTATION - INFOTRAC 1-352-323-3500 (International)
1-800-535-5053 (North America)

MEDICAL- 1-651-632-8956 (International) 1-800-303-0441 (North America)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aspect liquide limpide

État physique Liquide

Odeur Floral

Classification

| | |
|--|-------------|
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | Catégorie 2 |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Catégorie 2 |

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur
Attention

Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée

Provoque une sévère irritation des yeux

**Conseils de prudence - Prévention**

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

Autres informations

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Mélange

| Nom chimique | No. CAS | % en poids | Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD) | Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu) |
|-------------------|-----------|------------|---|---|
| Hydrogen Peroxide | 7722-84-1 | 2 | - | - |
| Benzyl alcohol | 100-51-6 | 0.9 | - | - |

4. PREMIERS SOINS

Premiers soins**Contact avec les yeux**

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.

Contact avec la peau

Laver à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Inhalation

Déplacer à l'air frais.

Ingestion

Donner deux grands verres d'eau. NE PAS faire vomir. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Obtenir des soins médicaux.

Symptômes et effets les plus importants

Symptômes Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins Traiter les symptômes . Dermatite ou d'autres conditions de peau préexistants peuvent être aggravés par une surexposition à ce produit.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Moyens d'extinction inappropriés Non déterminé.

Dangers particuliers associés au produit chimique Les produits de combustion peuvent être toxiques.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone. Oxydes de soufre.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Aucun.

Sensibilité aux décharges électrostatiques Aucun.

Équipement de protection particulier pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL**Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

Précautions personnelles Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Empêcher la pénétration dans le sol , les fossés , les égouts, les cours d'eau et / ou des eaux souterraines . Voir la section 12, Informations écologiques. Voir la section 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Ramasser avec une vadrouille, un aspirateur sec / sec, ou un matériau absorbant. Rincer la zone avec de l'eau claire et laisser sécher le sol avant d'autoriser la circulation.

Prévention des dangers secondaires Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Utiliser la protection individuelle recommandée à la section 8. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation. Garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas en cours d'utilisation.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Entreposer à la température ambiante.

Matières incompatibles L'eau de Javel

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

| Nom chimique | Canada - Alberta - Occupational Exposure Limits - Ceilings | Canada - British Columbia - Occupational Exposure Limits - Ceilings | TWA - Ontario | Québec |
|--------------------------------|--|---|---------------|--|
| Hydrogen Peroxide 7722-84-1 | TWA: 1 ppm TWA: 1.4 mg/m ³ | TWA: 1 ppm | TWA: 1 ppm | TWA: 1 ppm TWA: 1.4 mg/m ³ |

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Douches oculaires. Douches.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Risque de contact: Porter des lunettes de sécurité approuvées.

Protection de la peau et du corps Porter des gants en caoutchouc ou d'autres gants imperméables.

Protection respiratoire Aucune protection n'est habituellement nécessaire dans des conditions normales d'utilisation avec une ventilation suffisante.

Considérations générales sur l'hygiène Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide
Aspect liquide limpide
Couleur Transparent
Odeur Floral
Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible

| <u>Propriété</u> | <u>Valeurs</u> | <u>Remarques • Méthode</u> |
|--|---------------------------------|----------------------------|
| pH | 4.6 - 5.0 (conc. and RTU) | |
| Point de fusion / point de congélation | Non déterminé | |
| Point d'ébullition / intervalle d'ébullition | 100 °C / 212 °F | |
| Point d'éclair | Aucun | Méthode Tag en vase fermé |
| Taux d'évaporation | 1.0 | (Eau = 1) |
| Inflammabilité (solide, gaz) | Liquide - Ne s'applique pas | |
| Limites d'inflammabilité dans l'air | | |
| Limite supérieure d'inflammabilité | N'est pas applicable | |
| Limite inférieure d'inflammabilité | N'est pas applicable | |
| Pression de vapeur | Non déterminé | |
| Densité de vapeur | Non déterminé | |
| Densité relative | 1.05 | |
| Solubilité dans l'eau | Infini | |
| Solubilité dans d'autres solvants | Non déterminé | |
| Coefficient de répartition | Non déterminé | |
| Température d'auto-inflammation | Non déterminé | |
| Température de décomposition | Non déterminé | |
| Viscosité cinématique | Non déterminé | |
| Viscosité dynamique | Non déterminé | |
| Propriétés explosives | Aucun renseignement disponible. | |
| Propriétés comburantes | Aucun renseignement disponible. | |
| <u>Autres informations</u> | | |
| Point de ramollissement | Aucun renseignement disponible | |
| Masse moléculaire | Aucun renseignement disponible | |
| Teneur en COV (%) | Aucun renseignement disponible | |
| Densité | Aucun renseignement disponible | |
| Masse volumique apparente | Aucun renseignement disponible | |

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | |
|--------------------------------------|--|
| Réactivité | Pas réactif dans des conditions normales. |
| Stabilité chimique | Stable dans les conditions d'entreposage recommandées. |
| Possibilité de réactions dangereuses | Aucun dans des conditions normales de traitement. |
| Polymérisation dangereuse | Une polymérisation dangereuse ne se produira pas. |
| Conditions à éviter | Conserver séparé des substances incompatibles. Tenir hors de portée des enfants. |
| Matières incompatibles | L'eau de Javel. |
| Produits de décomposition dangereux | Oxydes de carbone. Oxydes de soufre. |

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

| | |
|-----------------------|--|
| Contact avec les yeux | Provoque une sévère irritation des yeux. |
| Contact avec la peau | Provoque une irritation cutanée. |

Inhalation Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine.

Ingestion Ne pas ingérer.

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes S'il vous plaît voir la section 4 de la présente FDS pour les symptômes.

Mesures numériques de la toxicité

Non déterminé

Toxicité aiguë inconnue Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les composants

| Nom chimique | DL50 par voie orale | DL50 par voie cutanée | CL50 par inhalation |
|--------------------------------|----------------------|-------------------------|--------------------------------------|
| Hydrogen Peroxide 7722-84-1 | = 1518 mg/kg (Rat) | = 9200 mg/kg (Rabbit) | = 2000 mg/m ³ (Rat) 4 h |
| Benzyl alcohol 100-51-6 | = 1230 mg/kg (Rat) | = 2 g/kg (Rabbit) | = 8.8 mg/L (Rat) 4 h |

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Cancérogénicité Groupe 3 du CIRC composants sont "non classifiable comme cancérogènes pour l'homme".

| Nom chimique | ACGIH | CIRC | NTP | OSHA |
|--------------------------------|-------|---------|-----|------|
| Hydrogen Peroxide 7722-84-1 | A3 | Group 3 | - | - |

Légende

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A3 - cancérogène chez l'animal

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 3 du CIRC composants sont "non classifiable comme cancérogènes pour l'homme"

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

| Nom chimique | Algues/plantes aquatiques | Poissons | Toxicité pour les microorganismes | Crustacés |
|--------------------------------|--|--|--|--|
| Hydrogen Peroxide 7722-84-1 | 2.5: 72 h Chlorella vulgaris mg/L EC50 | 18 - 56: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 16.4: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 10.0 - 32.0: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static | - | 7.7: 24 h Daphnia magna mg/L EC50 18 - 32: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static |
| Benzyl alcohol 100-51-6 | 35: 3 h Anabaena variabilis mg/L EC50 | 10: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 460: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static | EC50 = 50 mg/L 5 min EC50 = 63.7 mg/L 15 min EC50 = 63.7 mg/L 5 min EC50 = 71.4 mg/L 30 min | 23: 48 h water flea mg/L EC50 |

Persistence/Dégradabilité Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité

| Nom chimique | Coefficient de répartition |
|----------------------------|----------------------------|
| Benzyl alcohol 100-51-6 | 1.1 |

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT Non réglementé

TMD Non réglementé

IATA Non réglementé

IMDG Non réglementé

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION**Règlements internationaux**

Substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO) Non applicable

Polluants organiques persistants Non applicable

Exigences en matière de notification d'exportation Non applicable

Inventaires internationaux

| Nom chimique | TSCA | LIS/LES | EINECS/ELI NCS | ENCS | IECSC | KECL | PICCS | AICS |
|-------------------|------|---------|-------------------|---------|-------|---------|-------|------|
| Hydrogen Peroxide | X | X | X | Present | X | Present | X | X |
| Benzyl alcohol | X | X | X | Present | X | Present | X | X |

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

| | | | | |
|-------------|--|-----------------------------|---|--|
| <u>NFPA</u> | Risques pour la santé 1 | Inflammabilité 0 | Instabilité 0 | Dangers particuliers Non déterminé |
| <u>HMIS</u> | Risques pour la santé Non déterminé | Inflammabilité déterminé | Non Dangers physiques Non déterminé | Protection individuelle Non déterminé |

Légende Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

| | |
|--------------------------|--|
| TWA | TWA (moyenne pondérée dans le temps) |
| STEL | STEL (Limite d'exposition de courte durée) |
| Valeur plafond | Valeur limite maximale |
| * | Désignation de la peau |
| Date d'émission : | 27-déc.-2011 |

Date de révision : 13-févr.-2018

Note de révision: Format canadien.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique